

# **Entente 2016 concernant le Fonds consacré à l'infrastructure sociale**

*Rapport annuel sur les résultats de 2016-2017*

**Entente 2016 concernant le Fonds consacré à l'infrastructure sociale  
Rapport annuel sur les résultats de 2016-2017**

En 2016, les gouvernements du Canada et du Nouveau-Brunswick ont annoncé un investissement combiné de 56,6 millions de dollars en vertu de l'Entente concernant le Fonds consacré à l'infrastructure sociale. Au cours de la première année, cette initiative conjointe a permis de construire et de réparer 4 182 logements abordables destinés aux personnes seules, aux familles et aux aînés à faible revenu, ainsi qu'aux personnes handicapées du Nouveau-Brunswick.

En vertu de l'entente, la Société d'habitation du Nouveau-Brunswick doit publier, chaque année, un rapport sur la façon dont les fonds ont été dépensés et sur les progrès qui ont été accomplis afin d'atteindre les objectifs énoncés dans l'entente.

Voici donc les résultats de la première année du programme (2016-2017), au cours de laquelle près de 36,3 millions de dollars en fonds ont été attribués dans l'ensemble de la province.

<b>Partie A : Majoration de l'affectation du FIS (2016-2018)</b>	<b>2016-2017</b>
1. Nombre de ménages qui n'ont plus besoin d'un logement à la suite de l'investissement dans le logement abordable	195

  

<b>Partie B : Financement spécial du FIS (2016-2018)</b>	<b>2016-2017</b>
1. Nombre de ménages qui n'ont plus besoin d'un logement à la suite du financement spécial du FIS dans le cadre de l'investissement dans le logement abordable (IDLA)	3 987
2. Nombre de ménages qui n'ont plus besoin d'un logement à la suite du programme H-1, Construction et rénovation pour aînés	887
3. Nombre de ménages qui n'ont plus besoin d'un logement à la suite du programme H-2, Construction et rénovation pour les victimes de violence familiale	180
4. Nombre de ménages qui n'ont plus besoin d'un logement à la suite du programme H-3, Rénovation et modernisation de logements sociaux	2 920